

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

### L'an deux mil VINGT TROIS

#### Le 21 septembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 14 septembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 39

Excusés : M. MEUNIER Gérard, Mme LEBEAU Colette.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles, Mme CARRENO Mercédès à M. VALORGE René, M. PALLUET Dominique à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. BUTAUD Jean-Charles, (Ecoche).

### N°2023/N°133

#### **OBJET : AIDE IMPLANTATION ZONE DU BRIONNAIS A CHARLIEU**

M. Michel LAMARQUE, Vice-président en charge de l'économie rappelle que par délibération en date du 30 mai 2013, le Conseil Communautaire a approuvé le règlement d'intervention de l'aide « Raccords Communauté » mis en place sur les Zones d'Activités Intercommunales de Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Briennon et Saint-Denis-de-Cabanne.

Cette aide est attribuée aux entreprises qui achètent un terrain intercommunal desservi et non loti et qui par conséquent procèdent à des travaux de raccordement aux réseaux France Télécom, EDF, gaz et eau potable à proximité de leur lot.

La subvention s'élève à hauteur de 100% du coût HT de ces raccordements réalisés par le porteur de projet dans la limite d'un plafond de 4 000 € par projet.

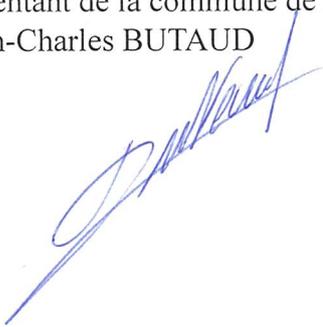
Par délibération en date du 20 janvier 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la vente d'un terrain d'une superficie d'environ 3 000 m<sup>2</sup> sur la ZA du Brionnais à Charlieu pour le projet de Monsieur THEVENET au prix de vente de 15 € HT / m<sup>2</sup> et ce, pour installer en entreprise de maçonnerie.

La vente du terrain a été réalisée en septembre 2022 et les travaux sont aujourd'hui achevés. Ainsi, Monsieur THEVENET, gérant de la SCI VJ IMMO, a sollicité Monsieur le Président de Charlieu Belmont Communauté, afin d'obtenir l'aide « Raccords Communauté » à hauteur de 4 000 € (montant HT), en faisant parvenir des factures acquittées.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve l'attribution de l'aide « Raccords Communauté » au profit de la SCI VJ IMMO à hauteur de 4 000 €
- dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Ecoche  
M. Jean-Charles BUTAUD



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230921-N2023-133-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2023